

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues littératures civilisations étrangères

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) :

Au sein de l'offre de formation de Communauté d'Universités et d'établissements (COMUE) de Lyon, la mention de *Licence Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE), de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne offre un cursus complet d'enseignement spécialisé en quatre langues vivantes (Anglais, Allemand, Italien, Espagnol). La licence d'allemand est en co-habilitation avec l'Université Louis Lumière Lyon 2 et ne fait pas partie de ce dossier. L'agencement de la structure en 6 semestres, répartis en unités d'enseignement (UE) par blocs comprenant le même nombre d'heures de cours, est cohérent. Les enseignements de spécialités théoriques, techniques et méthodologiques sont étayés par des enseignements transversaux (Tronc Commun véritable en L1) mutualisés dont les contenus sont en adéquation avec la volonté d'ouverture à des domaines complémentaires et à une réorientation éventuelle. L'effort d'harmonisation des maquettes facilite la lecture de l'offre de la formation et rend compte de la cohérence et de la progressivité des enseignements. Le nombre d'heures d'enseignement et les crédits ECTS associés sont clairement identifiés.

Le nouveau parcours bivalent *Italien -Espagnol* proposé depuis la rentrée 2013 - c'est-à-dire une Licence *Italien* qui propose dès le S1 une UE4 *mineure espagnol* accessible pour les débutants, mérite d'être souligné. Le dossier souligne l'originalité de ce nouveau parcours, le seul au niveau national.

La lisibilité de la maquette détaillant les contenus d'enseignement permet d'apprécier son adéquation par rapport aux objectifs : acquisition des compétences linguistiques et discursives (écrites et orales), culturelles et méthodologiques afin de permettre le passage en master.

L'université Jean Monnet Saint-Etienne bénéficie d'un large territoire de recrutement qui s'étend au-delà de la métropole stéphanoise et cette formation a su se démarquer en proposant un nouveau parcours bivalent italien/espagnol. Il faut souligner également l'investissement dans les liens lycée/université (Forums de l'Enseignement Supérieur, Salons de l'étudiant) et la participation active de la mention dans le Continuum L-3/L+3 avec des visites d'enseignants dans les lycées de la région et des échanges d'heures d'enseignement avec des enseignants du secondaire.

De par sa nature, la licence est impliquée dans de nombreuses activités diversifiées de l'environnement culturel (par exemple l'organisation d'un ciné-club par le Département d'Anglais, les rencontres pour le Printemps des poètes etc.).

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de chaque spécialité : *LLCE Italien* : 1 Professeur (PR) - 5 Maîtres de conférences (MC) - 1 Lecteur - professeur agrégé (PRAG) redéployé en 2013) ; *LLCE Espagnol, Portugais et Catalan* : 2 PR - 7 MC - 2 lecteurs (1 d'espagnol et 1 de portugais) - 2 enseignants vacataires (1 en portugais et 1 en catalan) ; *LLCE Anglais* : 2 PR - 10 MC - 2 PRAG - 2 Professeurs certifiés (PRCE) - 2 Lecteurs - 2 ATER (Attachés temporaires d'enseignement et de recherche) - 2 enseignants vacataires ; et par 7 enseignants de l'établissement intervenant dans les cours transversaux (4MC et 1 PR et 2 vacataires). Au vu du tableau récapitulatif, de la mise en rapport du nombre des heures assurées avec les enseignements dispensés, l'encadrement s'avère suffisant. Plusieurs enseignants interviennent dans d'autres filières ou assurent des enseignements pour étudiants non spécialistes. Le dossier ne fait pas état de l'implication de professionnels du monde socio-économique mais souhaite une ouverture vers le droit et l'économie.

La recherche trouve une place modeste uniquement dans la filière Italien en L3 où les étudiants valident l'UE2 par leur présence à une journée d'études ou conférences italianistes.

Le pilotage de la formation est réduit à 2 conseils paritaires par an et à des conseils restreints au sein des départements, qui se réunissent en fonction des besoins.

Quant aux effectifs, on constate une baisse massive, comme dans toutes les formations *LLCE* au niveau national, au cours des 5 dernières années, et malgré une légère reprise pour certaines filières et la mise en œuvre opportune de la

licence bivalente italien-espagnol, prometteuse mais trop récente (2013) pour tirer un véritable bilan. La déperdition entre L1 et L2 est très forte, impressionnante surtout en anglais où les effectifs de L1 sont encore importants, mais comparativement, le taux de diplômés de L3 est très faible (moins de 30% des L1). Le taux de réussite en L1 est alarmant (moins de 45%) ainsi que le taux d'abandons en cours de L1 (entre 35 et 45%). Le parcours bivalent *italien/espagnol* est inédit et semble rendre attractive la formation (italien) qui connaît la chute des inscriptions en L1 la plus importante, et le moins bon taux de diplômés en L3.

En espagnol le nombre d'inscriptions en L1 semble se stabiliser autour de 30 et connaît le meilleur taux de diplômés (environ 50%).

Le taux de diplômés est faible, oscillant entre 30 % des inscrits en L1 (anglais) et 50 % (espagnol). L'information sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études est très limitée ou inexistante.

## Avis du comité d'experts

La formation est cohérente. Les compétences attendues, clairement identifiées (compétences linguistiques/compétences culturelles /compétences méthodologiques), sont mises en adéquation avec la diversité des enseignements proposés (enseignements théoriques / enseignements techniques / enseignements méthodologiques). Les objectifs de la formation sont identifiés en termes de poursuite d'études académiques ainsi que de débouchés professionnels. Le dossier ne présente aucune référence spécifique à l'environnement recherche. Il est fait référence à certains partenariats dans le domaine économique sans les citer ; ils seraient à développer (comme le souligne l'auto-évaluation).

La mention *LLCE* a noué des partenariats solides en accord avec les objectifs de ses formations : la collaboration avec des instituts culturels de renommée internationale (l'Institut Cervantes et l'Institut Camoes), l'organisation de nombreuses activités mettant en lien les aires culturelles d'enseignement (participation aux rencontres littéraires de Belles Latinas) auxquelles sont conviés les associations étudiantes de chaque département et l'ensemble des étudiants de l'université.

En ce qui concerne le positionnement de la mention dans son environnement, aucun renseignement n'est donné sur les liens éventuels avec la licence *LEA* alors que nombre d'enseignants interviennent en *LLCE* et en *LEA* et, au vu des taux d'échec, surtout entre L1 et L2, on se demande si ces étudiants utilisent les passerelles de la réorientation que permettent les enseignements transversaux. Les interactions entre les intervenants des différentes UE resteraient à renforcer, notamment ceux des enseignements transversaux. D'un point de vue pédagogique, le nouveau parcours italien/espagnol peut servir de modèle opérationnel, pour la collaboration effective de deux équipes enseignantes.

L'encadrement est, en termes quantitatifs, correct, mais il y a peu d'intervenants extérieurs, ou de professionnels qui pourraient apporter des ouvertures et des connaissances hors du cadre universitaire.

Le pilotage de la formation n'est pas satisfaisant : chaque licence est pilotée au sein du département sans mention de Directeur ou de Responsable pour chaque formation. Le rôle du professeur « Référent » pour la mention serait à renforcer pour suivre les dispositifs de préprofessionnalisation mis à la disposition des étudiants par l'université.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La place de la recherche est inexistante sauf en Italien L3 où les étudiants valident l'UE2 par leur présence à une journée d'études ou conférences italianistes.
Place de la professionnalisation	L'université met à disposition des étudiants plusieurs dispositifs de préprofessionnalisation (Guide des compétences, catalogue de formation, fiche RNCP, PPP (Projet Professionnel Personnel) mais on ne dispose ni de descriptifs, ni d'analyse précise pour les étudiants de la mention <i>LLCE</i> . De même, un retour analytique sur le dispositif Emploi Avenir Professeur serait souhaitable, surtout dans les filières <i>LLCE</i> . Le professeur « Référent » pour la mention serait utile en ce sens. Toujours au niveau de l'établissement, on

	<p>note la possibilité d'une Participation aux Forum des métiers et à une journée de Job-Dating depuis 2012. À partir du semestre 5, les étudiants ont le choix entre un enseignement de « renfort de spécialité » ou un enseignement « préprofessionnel ». Aucune donnée chiffrée ne permet d'identifier le nombre ou le pourcentage d'étudiants optant pour cette pré-professionnalisation. En outre, peu de propositions sont faites dans cette option de professionnalisation (PE, Professorat des écoles, PCL, Professorat Collèges, et Lycées, FLE, Français Langue Étrangère, Documentation).</p>
Place des projets et stages	<p>Le dossier fait état d'une offre assez limitée et peu diversifiée de stages, sans aucune donnée chiffrée (stage obligatoire en L3, dont la durée n'est pas indiquée, plusieurs possibilités de stages non obligatoires gérés par l'UFR et /ou le Service Universitaire d'Information et d'Orientation SUIO). Il est également fait référence aux projets professionnels personnalisés, mais on ne dispose d'aucune analyse de ce dispositif.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture à l'international est importante : nombreux échanges ERASMUS (80 sortants sur un ou deux semestres, sans précisions sur la filière ou la période du départ), ainsi que des partenariats et accords bilatéraux. Des étudiants étrangers, dont le nombre n'est pas indiqué, sont également accueillis. Il est fait état de soutiens financiers régionaux accompagnant la mobilité. Il est regrettable que les éléments du dossier concernent l'ensemble du domaine ALL, la part de ce qui est mis en place par la formation n'étant pas explicitée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>On constate des efforts pour faire connaître la formation auprès des futurs bacheliers et une procédure spécifique pour les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles. On signale la présence d'Enseignants-Référents, sauf en anglais du fait d'effectifs trop importants, depuis 2013-2014, en L2 où a été mis en place l'encadrement des projets professionnels personnalisés (PPP) par des Enseignants-référents. Parmi les dispositifs d'aide, le dossier fait état du tutorat, obligatoire en espagnol et abandonné en italien en raison de la baisse des effectifs et en anglais en raison de l'absence de volontaires. Hors tutorat, on relève la possibilité de renforcements et de soutiens dont les contenus diffèrent selon les filières (par exemple thème grammatical en italien, civilisation et littérature en anglais) ; cependant il n'y a pas de retours analytiques sur les résultats de ces dispositifs. Parmi les dispositifs d'aide à la réussite, on soulignera le suivi personnel des étudiants, réalisable en raison du faible nombre d'étudiants dans certains parcours ainsi que la remédiation mise en place en italien et en espagnol. La présence d'enseignements transversaux du Tronc Commun surtout en L1 (Grammaire française, Humanités, Mythologies, Arts et Spectacles...) permet des passerelles vers Lettres et LEA. Le parcours bivalent italien -espagnol facilite une réorientation possible des étudiants LEA vers LLCE.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement a lieu essentiellement en présentiel sans que soit spécifié l'emploi du numérique dans les cours. Au niveau de l'établissement, on note : modalités spécifiques pour les porteurs d'handicap et les sportifs ; VAE (Validation des Acquis par l'Expérience) au niveau des départements ; rôle de l'anglais ; place des TICS et de la culture numérique (UE de 12TD, de « préparation au C2i-1 » en L1, S1 doublée d'une formation aux outils numériques documentaires dispensée à et par la Bibliothèque Universitaire) ; C2i-2e en collaboration avec l'ESPÉ. Le suivi personnel des étudiants semble privilégié et le recours au numérique plutôt limité sauf Internet pour les étudiants en ERASMUS et en anglais (recours parfois au bureau virtuel des étudiants, CLAROLINE).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités générales qui régissent l'évaluation des étudiants de la formation sont celles de l'université : 3 Jurys de diplôme, possibilité de rattrapages, système de compensation, de</p>

	capitalisation des UE, délivrance des ECTS etc. Selon les filières, le contrôle continu et le contrôle terminal sont combinés ou bien une seule de ces deux modalités existe.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les dispositifs cités, comme le Guide des compétences (non détaillé), sont organisés au niveau de l'université et non de la formation en particulier. Le dossier cite également l'utilisation à titre expérimental d'un « passeport pour l'avenir » dans le cadre des modules de préparation à l'insertion professionnelle ; mais aucun dispositif ne concerne précisément la licence <i>LLCE</i> .
Suivi des diplômés	Les enquêtes sur l'Insertion des diplômés par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) avec les indicateurs et un tableau renseigné ne font pas l'objet d'analyse. Un projet d'annuaire des anciens étudiants (filière Italien) est une initiative positive dont la réalisation est à encourager.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	On s'étonne de l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, d'autant plus que les 3 conseils de perfectionnement au niveau de la composante Arts, Lettres et Langues (dont 1 pour les langues LLCE et LEA) n'ont qu'un rôle consultatif, avec un coordonnateur qui est élu ou désigné (sans précision) ; leur mandat est quinquennal. La composition de ce conseil pour les langues (LLCE + LEA) est détaillée, y compris les noms de 6 Enseignants, dont 5 LLCE ; 2 étudiants (1 LLCE), 3 personnalités extérieures (tous anciens étudiants LEA), 2 personnels administratifs (1 LLCE). Des commissions paritaires bisannuelles se réunissent avec des délégués de chaque année qui font le bilan des difficultés rencontrées. Enfin les étudiants répondent à des questionnaires d'évaluation anonymes.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Dynamisme des équipes enseignantes, investissement fort dans la promotion des formations *LLCE* (plan L-3/L+3).
- Richesse des enseignements transversaux facilitant les passerelles.
- Dynamisme de la spécialité *Italien* (sensibilisation à la recherche et parcours bivalent *italien-espagnol*).

### Points faibles :

- Déperdition importante d'effectifs.
- Préprofessionnalisation insuffisante.
- Absence de conseil de perfectionnement.

### Conclusions :

La licence générale *LLCE* répond pleinement aux exigences académiques classiques. Sa structure est solide et équilibrée. Le rôle des stages est cependant à préciser et l'ouverture à l'international doit être renforcée.

La place du numérique, incontournable aujourd'hui, doit impérativement être développée.

# Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

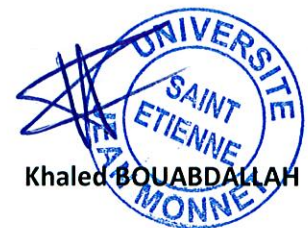
**Rapport n° S3LI160009835**

**Licence mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères**

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH